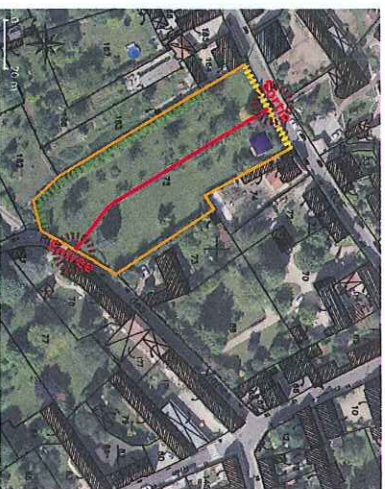




Orientation d'aménagement et de programmation « Rue de la gare »



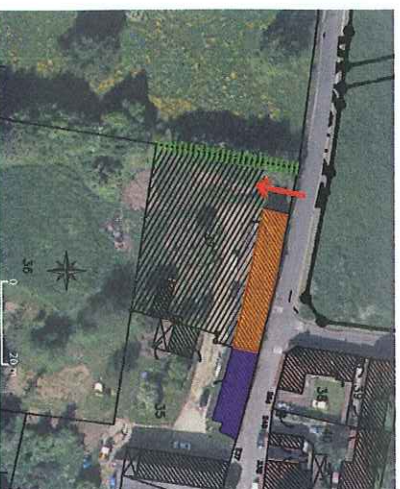
-  Périmètre du secteur soumis au respect des OAP
-  Espace à aménager à dominante d'habitat
-  Principe d'accès ou de voie à créer
-  Carrefour à aménager du point de vue de la sécurité et du paysage (effet de « porte d'entrée » à créer)
-  Espace vert central de convivialité et d'échanges à aménager
-  Verger à aménager
-  Transition paysagère vis à vis du verger à réaliser






Orientation d'aménagement et de programmation « Rue des Vignes »



-  Espace à aménager à dominante d'habitat
-  Voie à sens unique à créer
-  Bâti sans intérêt architectural pouvant être démolit
-  Mur de qualité à préserver avec possibilité d'ouverture afin de créer un accès
-  Haie à préserver
-  Carrefour à aménager du point de vue de la sécurité et du paysage

Orientation d'aménagement et de programmation « Ferme de la rue Raymond Marguet »



-  Bâti agricole d'intérêt architectural à reconverter à vocation d'habitat
-  Habitation existante
-  Végétation à préserver
-  Parking et parc paysager à créer
-  Principe d'accès



Plan Local d'Urbanisme de Ronquerolles

La Municipalité de Ronquerolles a décidé de prescrire la révision de son Plan d'Occupation des Sols (POS) et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Aujourd'hui, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est l'occasion pour les ronquerolais de participer aux choix de développement et d'aménagement futurs de Ronquerolles au cours des dix prochaines années.

Vous avez déjà pu prendre connaissance par le biais d'une plaquette distribuée à chaque foyer de la synthèse du diagnostic territorial et du projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), pièce centrale du PLU.

Les études sur le PLU se sont poursuivies par l'élaboration des pièces réglementaires du PLU. Ce document vous présente ainsi le plan de zonage ainsi que la vocation des différentes zones, puis les orientations d'aménagement et de programmation retenues sur les différents secteurs de développement urbain.

Réunion publique le mardi 5 juillet à 19h30 Salle polyvalente

Le maire, Jean-Marie Duhamel, et les membres du Conseil Municipal vous invitent à une réunion publique sur le thème du Plan Local d'Urbanisme.

Après une présentation des différentes pièces du Plan local d'Urbanisme par le bureau d'études INGESPACES, un débat sera ouvert entre tous les participants.

Par ailleurs, une exposition publique sur le Plan Local d'Urbanisme se tient en mairie et il vous est également possible de consulter les documents élaborés à ce jour.

Un registre destiné à consigner vos remarques est à votre disposition pendant toute la durée de l'élaboration du PLU.

